

C A B I N E T

Decret n° 79/511 du 20/09/79  
portant nomination de Monsieur ELOMBILA  
Jean-Claude, Ingénieur Agronome, en qua-  
lité de Directeur des Etudes et de la  
Planification.

LE MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE, PREMIER  
MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

**Vu la Constitution du 8 Juillet 1979;**

Vu le Decret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le Decret n° 79/155 du 4 Avril 1979 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres;

Vu le Decret n° 77/283 du 8 Mai 1977 portant attributions des  
départements ministériels;

Vu le Decret n° 77/228 du 5 Mai 1977 portant création de la Di-  
rection des Etudes et de la Planification au sein des Ministères;

Vu le Decret n° 77/547 du 3 Novembre 1977 portant attribution et  
organisation du Ministère de l'Intérieur;

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur ELOMBILA Jean-Claude, Ingénieur Agronome précédem-  
ment Chef de Service de la Planification, est nommé Directeur des Etudes et de  
la Planification au sein du Ministère de l'Intérieur.

Article 2.- Le présent decret qui prend effet à compter de la date de pri-  
se de service de l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal Officiel de  
la République Populaire du Congo.

Fait à Brazzaville, le 20 Septembre 1979

LE MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE,  
MINISTRE DE L'INTERIEUR,

- François-Javier KATALI

Colonel Louis SILVAIN GOMA

LE MINISTRE DES FINANCES

- Henri LOPES -